

Qu'il me soit permis d'exprimer ici toute ma reconnaissance à M. Gilles Gudin de Vallerin pour sa confiance et à Mme Gladys Bouchard pour ses conseils et sa présence.

Je sais gré également à Mme Claudette Fortuny, M. Guy Barral et au Père Guy Alzieu de m'avoir fourni de précieuses informations pour cette étude, laquelle a bénéficié de la lecture avisée et des suggestions de M. Dominique Varry.

Conservation et signalement des collections patrimoniales : le cas de l'ancien Grand Séminaire de Montpellier

Résumé. En 1999, l'Evêché de Montpellier dépose les collections de son ancien Grand Séminaire à la bibliothèque municipale. Déclassé, répertorié uniquement dans un catalogue datant de la fin du XIXe siècle, le fonds est donc incommunicable au public. La nécessité de connaître le contenu et l'intérêt du fonds avant de le cataloguer, notamment pour des raisons budgétaires, pose la double question du rapport entre conservation et diffusion des collections en bibliothèque publique et d'une éventuelle collaboration avec les historiens et les théologiens.

Descripteurs

Grand Séminaire (Montpellier) -- Bibliothèque.

Bibliothèques religieuses – France -- Montpellier (Hérault)

Livres anciens -- Conservation et restauration -- France

Conservation and cataloguing of rare books: the case of the former Grand Séminaire of Montpellier

Abstract. In 1999, the bishop of Montpellier (France) deposited the collection of the former Grand Séminaire in the public library of the city. However, the books were partly dispersed, whereas the catalogue dates from the end of nineteenth century. Therefore, the collection is inaccessible

to the public. The necessity to evaluate the content and interest of these collections before cataloguing them, needs to assess, notably for financial reasons, the relationship between conservation and diffusion of collections in public libraries and the possible collaboration with historians and theologians.

Keywords

Grand Séminaire (Montpellier) -- Collections

Religion collections – France -- Montpellier (Hérault)

Rare books -- Conservation and restoration -- France

Sommaire

INTRODUCTION.....	8
--------------------------	----------

PARTIE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU FONDS.....	9
---	----------

1. Histoire du fonds	9
1.1. Un fonds méconnu : La bibliothèque du Grand Séminaire	9
1.2. Histoire de la Bibliothèque du Grand Séminaire (1807-1999).....	11
1.2.1. 1807-1907	11
1.2.2. 1907-1972	12
1.2.3. 1972-1999	12
1.3. Un aperçu sur Monseigneur de Cabrières (1870-1921)	14
2. Objectifs et méthode de l'évaluation	16
2.1. Situation et état actuel du fonds	16
2.2. Trente ans de recensement des fonds régionaux	17
2.3. Méthode d'évaluation.....	19

PARTIE 2 : PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'ÉVALUATION	20
--	-----------

1. Dates, lieux et langues d'édition	20
1.1. Dates d'impression	20
1.2. Lieux d'impression	21
1.3. Langues d'édition	23
2. Thèmes représentés	24
2.1. Matières théologiques (51,5 %).....	25

2.1.1.	Théologie.....	25
2.1.2.	Ecriture Sainte et exégèse	27
2.1.3.	Ecrits des Pères et Docteurs de l'Eglise.....	28
2.1.4.	Spiritualité.....	28
2.1.5.	Liturgie	29
2.1.6.	Rôle et devoirs du prêtre	29
2.2.	Matières historiques (30,5 %)	30
2.2.1.	Histoire ecclésiastique.....	30
2.2.2.	Histoire profane	31
2.3.	Matières littéraires (7,5 %).....	32
2.4.	Matières juridiques (5,5 %)	32
2.5.	Matières scientifiques et artistiques.....	33
3.	Provenance des livres (ex-libris, reliures aux armes)	35
3.1.	Ex-libris	35
3.1.1.	Ex-libris manuscrits	35
3.1.2.	Ex-libris aux armes.....	37
3.2.	Reliures armoriées	37

PARTIE 3 : BILAN DE L'ÉVALUATION ET RÉFLEXION SUR LA MISE EN VALEUR DU FONDS 39

1.	Un fonds incomplet	39
1.1.	Un état contrasté	39
1.2.	Un fonds au passé plus glorieux.....	40
1.3.	Les conditions de formation du fonds.....	42
2.	L'avenir du fonds	45
2.1.	Un préalable : conservation et diffusion des collections.....	45
2.2.	Un signalement justifié	45
2.3.	Une question de politique documentaire	46

2.4. Dans l'immédiat : une collaboration avec les chercheurs ? 47

CONCLUSION..... 49

BIBLIOGRAPHIE 50

TABLE DES ANNEXES 53

Introduction

La conservation et la diffusion des collections anciennes est une question récurrente dans les bibliothèques publiques. Depuis le rapport alarmant de l'Inspecteur général Louis Desgraves (1982), de nombreux efforts ont été accomplis, aussi bien en matière de conservation que de signalement des collections, mais compte tenu de l'importance du patrimoine écrit français, le traitement de ce dernier est loin d'être achevé. En témoignent les quelques 20 000 volumes déposés par l'Evêché de Montpellier à la bibliothèque municipale en 1999. N'ayant plus les moyens ni les compétences d'assurer leur survie, l'Eglise locale a préféré les confier à des professionnels afin qu'ils puissent à nouveau être consultables, en cohésion avec les propres fonds de la bibliothèque.

Or, ces 20 000 imprimés, parus entre le XVIe siècle et le XXe siècle, ne sont pas pour l'instant en mesure d'être communiqués aux chercheurs, étudiants ou curieux qui souhaiteraient l'étudier. Ils sont déclassés, ne sont répertoriés que partiellement dans un unique catalogue manuscrit de la fin du XIXe siècle et forment un ensemble méconnu, y compris des ecclésiastiques. Avant d'entreprendre le catalogage du fonds auprès d'une société de service, la bibliothèque souhaitait donc mieux le connaître afin d'évaluer la pertinence d'une telle opération, fort coûteuse.

Dans un premier temps, il convenait de recueillir les bribes d'histoire du fonds, la façon dont il avait été constitué, ce qui aiderait à comprendre son état actuel. Dans un second, de procéder à son évaluation afin de tracer les grandes lignes de sa composition. Enfin, de replacer les résultats obtenus dans le contexte de formation de la bibliothèque et d'émettre un avis sur la suite à donner à ces 20 000 volumes. Au-delà, se posent dorénavant et déjà deux questions sous-jacentes à ce genre d'étude : la relation qui doit s'établir entre conservation et diffusion des collections et la collaboration avec les chercheurs.

Partie 1 : Présentation générale du fonds

1. Histoire du fonds

1.1. Un fonds méconnu : La bibliothèque du Grand Séminaire

Lorsque à la fin mai 1999, est signée la convention¹ entre la Ville et le Diocèse de Montpellier concernant le dépôt d'un fonds à la bibliothèque municipale centrale (BMC)², Monseigneur Ricard, dans un article rédigé pour l'occasion³, distingue trois fonds diocésains : la bibliothèque Urbain V, la bibliothèque du Centre Saint-Guilhem (la seule à être ouverte au public et « connue sous le nom de bibliothèque du Grand Séminaire ») et la bibliothèque des archives diocésaines. Le dépôt, explique-t-il, concerne la première, principalement pour des raisons de conservation et de mise en valeur, car elle renferme des ouvrages imprimés entre le XVI^e siècle et le début du XX^e siècle. Evoquant un patrimoine précieux, Mgr Ricard souligne le manque de moyens du diocèse et son incapacité en la matière, d'où la nécessité de déposer ces livres dans un lieu sûr et adapté au public. Et il prend bien soin de préciser que non seulement l'Evêché reste en possession des dits ouvrages mais qu'il se réserve le droit de réviser la convention chaque année.

En apparence très clair, cet article pose néanmoins un problème non négligeable qui rend bien compte de la difficulté à cerner les bibliothèques du diocèse et leur évolution au cours du temps. En effet, Mgr Ricard affirme que le

¹ Pour le texte de la convention, cf. annexe 1 p. II.

² La réorganisation de la bibliothèque municipale dans de nouveaux locaux et sa transformation en bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) a fortement contribué à la signature de cette convention.

³ RICARD (Mgr J.-P.), « A propos des bibliothèques du diocèse », *Eglise de Montpellier*, Montpellier, n°9, mai 1999.

dépôt porte exclusivement sur la bibliothèque Urbain V et que la bibliothèque dite de l'ancien Grand Séminaire est et doit rester au Centre Saint-Guilhem pour y être réorganisée. Cependant, il omet de préciser - ou ignore - que ces deux fonds n'en formaient auparavant qu'un seul, celui du Grand Séminaire. En fait, il s'avère que la Bibliothèque Urbain V désigne le fonds ancien du Grand Séminaire et que les livres du Centre Saint-Guilhem en constituent le fonds moderne. Cette séparation a eu lieu après la fermeture du Grand Séminaire, probablement au cours des années 1970-1980, dans le but de distinguer les collections consultables des collections inaccessibles.

Deux éléments principaux, en plus des témoignages recueillis⁴, soutiennent cette affirmation : le catalogue fourni au moment du dépôt en guise d'inventaire partiel du fonds et le grand nombre de timbres apposés sur les pages de titre des livres déposés. Le catalogue, rédigé à la fin du XIXe siècle, est bien celui du Grand Séminaire⁵. Quant aux timbres, si une proportion importante est à l'enseigne de la bibliothèque Urbain V, une part non moins remarquable (on peut en distinguer trois modèles différents) désigne là encore le Grand Séminaire. Et souvent, ces deux estampilles coexistent sur les pages de titre. D'après le type de timbre et l'encrage, il est très facile de déduire l'ordre d'apposition: l'estampillage « Bibliothèque Urbain V » est postérieur. Signalons également qu'un troisième type de tampon, moins répandu, mentionne la « Bibliothèque de l'Evêché ».

Cette confusion apparente s'explique en premier lieu par le système de « vases communicants » qui s'est instauré au cours du temps entre les différentes bibliothèques du diocèse et en second lieu par l'évolution chaotique du fonds ancien du Grand Séminaire à compter de la fermeture de ce dernier en 1972. Pour mieux comprendre cette évolution, il m'a semblé nécessaire d'en retracer brièvement l'histoire, à l'aide du peu d'information disponible.

⁴ Le plus sûr étant celui du P. Alzieu, actuel Archiviste-bibliothécaire diocésain.

⁵ BIBLIOTHEQUE DU GRAND SEMINAIRE DE MONTPELLIER, *Catalogue méthodique*, 4 vol., 1896-1899. Il répertorie plus de 9 000 titres.

1.2. Histoire de la Bibliothèque du Grand Séminaire (1807-1999)

1.2.1. 1807-1907

Créé en 1659 dans la période de la Réforme tridentine, le Séminaire de Montpellier connaît, dès son origine, une existence assez mouvementée, marquée par la fragilité statutaire et les difficultés financières⁶. Fermé comme tous les établissements du même ordre en 1793, il rouvre ses portes quatorze ans plus tard, en 1807, sous le nom de Grand Séminaire, dans les bâtiments du Couvent des Récollets. L'ancienne bibliothèque⁷ ayant bien évidemment subi le sort des biens du clergé, le Séminaire « concordataire » est donc contraint de reconstituer un fonds de livres à partir de sources diverses telles que des dons, des legs ou des achats auxquels il faut sans doute ajouter les livres sauvegardés ou récupérés, sans pouvoir malheureusement être plus précis dans l'état actuel des choses⁸. Une chose est sûre, si l'on en croit les chiffres cités par I. Noye pour de nombreux séminaires français, les ressources de l'établissement ne doivent pas être alors très abondantes : les sommes consacrées aux livres ne dépassent guère les 200 francs par an, du moins au début du siècle, alors que le prix d'un seul volume de l'inévitable *Patrologie* de Migne (218 volumes pour l'édition de 1844-1855) par exemple, s'élève à 10 francs⁹. Par conséquent, les dons et legs demeurent certainement le principal moyen d'enrichissement des collections, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de cohérence documentaire.

Un siècle plus tard, nouveau fléau, les saisies de 1906 résultant de la séparation de l'Eglise et de l'Etat frappent la bibliothèque. Cette fois, grâce à la perspicacité du supérieur, le chanoine Maubon, lequel anticipe la venue des agents de l'Etat et fait charger à la hâte en pleine nuit le maximum de livres sur des charrettes, les collections ne sont que partiellement amputées. Ces

⁶ BOUSQUET (E.), « Le Grand Séminaire de Montpellier », *Revue historique du diocèse de Montpellier*, Montpellier, première, deuxième et troisième années, 1910-1912.

⁷ Cette bibliothèque n'est mentionnée nulle part. La seule référence que l'on puisse trouver est une expertise réalisée en 1770 pour le compte du séminaire à l'occasion d'une donation. Répertoriant toutes les possessions du séminaire, elle fait état d'une "petite bibliothèque".

⁸ NOYE (I.), « Les bibliothèques des grands séminaires », *Histoire des bibliothèques françaises: les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle, 1789-1914*, Paris, 1991, p. 463. A partir de 1801, de nombreux évêques entreprennent des démarches pour faire attribuer à leur séminaire une partie des livres confisqués. Une grande part des livres récupérés ont aussi été achetés à cette époque sur le marché florissant de l'occasion.

⁹ *Ibid.*, p. 463-464.

livres trouvent alors abri dans l'ancien Couvent des Ursulines acheté par l'évêque pour y reloger son séminaire¹⁰. Les livres restés sur place sont confiés par l'Etat à la bibliothèque universitaire centrale. Conséquence de toute cette précipitation, la bibliothèque est littéralement mutilée, au mépris de sa cohérence, laissant de part et d'autre des séries incomplètes.

1.2.2. 1907-1972

Entre 1907 et 1972, date de fermeture du Grand Séminaire, le fonds continue certes à s'accroître mais il est désormais séparé en deux. D'un côté le fonds ancien, du XVIe siècle à 1914, et de l'autre le fonds moderne plus couramment utilisé par les séminaristes. Il semble qu'à partir de cet instant le fonds commence à être relativement délaissé, situation qui ne va pas en s'améliorant à partir de 1972. Seuls de rares étudiants et chercheurs y ont alors accès. Le Grand Séminaire fermé, le Couvent des Ursulines devient Centre Saint-Guilhem, lieu d'étude pour les théologiens. Le fonds moderne leur est ouvert et le fonds ancien, théoriquement inconsultable, prend le nom de « Bibliothèque diocésaine » puis celui de « Bibliothèque Urbain V » au cours des années 1980.

1.2.3. 1972-1999

Un document nous permet de saisir une image fugace mais néanmoins éloquente du fonds ancien du Grand Séminaire peu après la fermeture de ce dernier. En 1975, a lieu une grande enquête nationale sur les fonds anciens de province, diligentée par la Direction des Bibliothèques et de la Lecture publique (DBLP). Plus de 300 bibliothèques municipales, auxquelles il faut ajouter un petit nombre de bibliothèques spécialisées, reçoivent un questionnaire très précis à remplir. L'Evêché de Montpellier le reçoit lui aussi, mais ne répond pas. La personne responsable de l'enquête pour le Languedoc, Mme Martine Lefèvre, se rend donc directement sur place et dresse un bref état des deux fonds diocésains d'alors, la Bibliothèque de l'Evêché et celle du séminaire, tout

¹⁰ Ironie du sort, le Couvent des Ursulines est le lieu qu'occupait le Séminaire à sa fermeture en 1793.

en précisant qu'elles sont en passe d'être fondues en une seule. Cela explique la présence, évoquée précédemment, de tampons « Bibliothèque de l'Evêché » sur les livres du fonds déposé. En outre, M. Lefèvre désigne cette bibliothèque comme étant celle du cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier entre 1874 et 1921, dont nous dirons quelques mots un peu plus loin. Les quelques mentions descriptives notées par M. Lefèvre font état d'un classement systématique assez rudimentaire pour les deux fonds et de l'absence d'outils bibliographiques dignes de ce nom. Parmi les livres anciens, elle remarque entre autres deux incunables et plus d'une centaine d'éditions du XVI^e siècle.

Les quelques trente années d'abandon qui suivent cette enquête, laissent planer certains soupçons quant au maintien des collections. Une chose est sûre, des pièces importantes ont disparu, en particulier les incunables¹¹. Le P. Alzieu, actuel archiviste-bibliothécaire diocésain, est formel : en 1972, les collections du Grand Séminaire étaient riches de 300 éditions du XVI^e siècle. Or, il n'y en a pas plus d'une centaine dans le fonds déposé. Vols ou mises à l'écart ? Il n'est pas impossible qu'un tri ait été effectué à un moment donné afin d'isoler les pièces les plus remarquables¹². Ces livres pourraient se trouver actuellement dans les Archives de l'Evêché, lesquelles sont fermées au public. Il va de soi que ces suppositions, faute d'indications fondées, sont à prendre avec toute la prudence requise.

L'ultime étape de la longue et nébuleuse histoire de la bibliothèque du Grand Séminaire a lieu en 1999. L'évêque décide de la confier à la BMC pour la sortir d'une torpeur qui risque de la faire disparaître. Cependant, le dépôt ne concerne pas exactement toute la bibliothèque. Après mûre réflexion, Mgr Ricard convient de conserver à l'Evêché les livres du fonds local pour les besoins personnels du clergé. Comme l'indique le questionnaire rempli par M. Lefèvre, ces livres faisaient partie de la collection du grand prélat que fut Mgr de Cabrières.

¹¹ Citons à titre d'exemple la *Summa contra Gentiles* de Saint Thomas d'Aquin, imprimée à Venise en 1480 par le célèbre champenois Nicolas Jenson. D'après le catalogue, ce livre faisait bien partie de la bibliothèque à la fin du XIX^e siècle. Il faut y ajouter les deux autres repérés par M. Lefèvre, à savoir : Bernhard von Breydenbach, *Pérégrination d'outre-mer en Terre sainte*, Lyon, Topie de Pymont et Heremberck d'Alemagne, 1488 ; *Epistolarum beati Hieronymi*, Nuremberg, A. Koberger, 1495.

¹² C'est l'hypothèse émise par Guy Barral, bibliothécaire à la BMC, qui avait pris connaissance du fonds bien avant qu'il ne fasse l'objet du dépôt.

1.3. Un aperçu sur Monseigneur de Cabrières (1870-1921)

Durant les presque deux siècles d'existence du Grand Séminaire, entre 1807 et 1972, le diocèse de Montpellier a particulièrement été marqué par les quarante-sept années d'épiscopat du cardinal de Cabrières¹³. Entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, il couvre une période décisive pour le clergé français qui s'achève par la fameuse Séparation de l'Église et de l'État en 1905. Par son action religieuse, intellectuelle et politique, le cardinal s'est fait connaître aussi bien à Paris qu'à Rome comme le prouvent ses deux tentatives pour entrer à l'Académie Française¹⁴ et ses nombreux voyages auprès du Saint Père. Il s'est en outre constamment préoccupé de son séminaire, prodiguant conseils et recommandations à ses différents supérieurs¹⁵.

Né à Beaucaire en 1830, François-Marie-Anatole Rovérié de Cabrières descend d'une noble famille nîmoise dont les origines remontent au moins au XVIe siècle. Les Rovérié sont alors l'une des rares familles de la ville à ne pas suivre le Calvinisme naissant ce qui va donner à leur catholicisme un tour particulièrement impérieux. En 1844, le jeune Anatole, benjamin de la famille, entre au Collège de l'Assomption dirigé par la congrégation éponyme fondée par le P. d'Alzon. Ce dernier devient d'ailleurs très vite à ses yeux un exemple à suivre. En 1850, il poursuit ses études au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris avant d'être ordonné prêtre trois ans plus tard. On lui confie très peu de temps après la direction du Collège de l'Assomption. Remarqué par Mgr Plantier, évêque de Nîmes, il devient son secrétaire particulier en 1859. Durant les dix années suivantes, il mène en parallèle des activités journalistiques dans la presse catholique de la région¹⁶. Il se fait rapidement connaître pour ses positions fermement anti-protestantes, ultramontaines et royalistes. En 1864, nouvelle promotion, il est nommé vicaire général du diocèse de Nîmes. Sa réputation grandissante, ses relations, sans oublier sa fortune font de lui le meilleur candidat à la succession de Mgr Le Courtier, évêque de Montpellier décédé en 1873. Ultime couronnement, son prestige lui vaut d'obtenir, à défaut de l'épée d'académicien, le chapeau de cardinal en 1911.

¹³ BRUYERE (M.), *Le cardinal de Cabrières*, Paris, 1956.

¹⁴ CHOLVY (G.), *Monseigneur de Cabrières et l'Académie Française : discours de réception à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, Montpellier, Déhan, 1979.

¹⁵ Cf. Partie 3.

¹⁶ CHOLVY (G.), « L'abbé de Cabrières, journaliste à Nîmes (1859-1869) », *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, t. 22, 1991, p. 307-312.

Passionné par l'histoire et l'archéologie tout comme la littérature (Classiques du XVIIe siècle, écrivains romantiques), le cardinal fut également un grand lecteur bibliophile, au point de rassembler une collection de près de 12 000 livres comprenant entre autres de belles éditions liturgiques et des éditions *princeps* des auteurs latins. Dans les quelques pages qu'il lui a consacrées¹⁷, Jean Segondy, citant Marcel Bruyère, décrit ainsi les après-midi du prélat : « [...] après ses visites ou une promenade à la campagne, "il laissait sa voiture pour examiner les livres chez un libraire ou un bouquiniste et il était rare qu'il quittât leurs magasins, sans une acquisition sous le bras" ». Si sa pensée religieuse lui fait apprécier Louis Veuillot et les religieux anglais, Newman par exemple, sa pensée politique le mène à Charles Maurras avec qui il entretient des relations amicales, au point de le soutenir lors de la condamnation de ses livres par la Congrégation de l'Index en 1914.

Après sa mort, sa bibliothèque semble être restée à l'Evêché jusque dans les années 1970, période à laquelle elle est fondue avec la bibliothèque du Grand Séminaire si l'on en croit l'enquête évoquée précédemment. Or, si les traces des livres du cardinal dans le fonds du Grand Séminaire sont certaines, elles demeurent plutôt faibles en regard de l'importance de sa bibliothèque. Certes, les livres régionaux sont restés à l'Evêché, mais que sont devenus tous les autres ? Il est à cette heure impossible de le dire, même si l'on peut raisonnablement penser qu'ils n'ont pas eux aussi quitté l'Evêché.

¹⁷ SEGONDY (J.), *Montpellier, ville contemporaine*, t. 2, 1970, p. 14.

2. Objectifs et méthode de l'évaluation

2.1. Situation et état actuel du fonds

Le classement systématique évoqué par M. Lefèvre n'est plus que fantomatique. Si l'on retrouve ici ou là quelque trace de regroupement thématique, le seul véritable élément distinctif entre les volumes demeure le format. Les premières estimations donnaient un chiffre global d'une trentaine de milliers d'unités, or après vérification, il semble plus raisonnable de réduire ce chiffre à 20 000. Hormis quelques manuscrits isolés, le fonds ne se compose que d'imprimés, publiés entre le XVIe et le XXe siècle. Dans son article, Mgr Ricard précisait qu'il n'y avait pas de volumes postérieurs à 1914. En fait, le départ des ouvrages anciens des ouvrages modernes n'ayant pas été très rigoureux, il n'est pas rare de trouver des livres imprimés jusque dans les années 1950.

S'agissant des formats, *l'in-octavo* et *l'in-douze* dominant largement, ce qui n'est pas étonnant si l'on considère la période de formation de la bibliothèque. A l'opposé, les *in-folio* peuvent être estimés à 5 % de l'ensemble. Chronologiquement, ils datent essentiellement du XVIIe siècle. Dans l'ensemble, les reliures sont de facture courante, privilégiant amplement la basane, mais il faut tout de même signaler quelques reliures en maroquin rouge, la plupart frappées aux armes de grands personnages. Toutefois, leur intérêt est parfois nuancé par la forte usure des cuirs, ce qui nous amène à aborder l'état de conservation du fonds, médiocre pour certains ouvrages, voire désastreux pour d'autres.

Délaissés pendant plusieurs années, dans des conditions déplorables, les livres les plus anciens ont souffert aussi bien des variations de température que des insectes. Lors du dépôt, l'Evêché a signalé que quelques années auparavant une attaque de vrillettes avait détruit de nombreux ouvrages et endommagé beaucoup d'autres. Seul le traitement du reste des collections avait empêché l'extension de l'infestation. Dos éclatés, pages perforées,

certaines livres en portent encore les stigmates. D'autres, parmi ceux du XVII^e siècle notamment, ont reçu une nouvelle reliure assez récemment, sans précaution particulière malheureusement. A ce sujet, il convient de noter la proportion importante de livres datés entre le XVII^e et le début du XVIII^e siècle portant une reliure d'une époque postérieure. Il semble qu'une campagne de restauration ait été entreprise au cours du XIX^e siècle. Remarquons également qu'à la même époque nombreux sont les livres qui sont achetés brochés. Dans l'ensemble, ils ont plutôt mal résisté aux manipulations et aux conditions de conservation et les cahiers ont tendance à s'éparpiller. Néanmoins, les livres vraiment détériorés sont minoritaires. En revanche, l'incomplétude de certaines séries, en raison de l'épisode quelque peu rocambolesque de 1906, est certainement beaucoup plus dommageable.

2.2. Trente ans de recensement des fonds régionaux

Avant de détailler le procédé d'évaluation, il ne me semble pas inutile de dire quelques mots des inventaires des fonds patrimoniaux languedociens initiés au cours des années 1970. En effet, l'objectif de mon étude, si superficielle soit-elle, est d'analyser un fonds dans le but qu'il soit un jour au moins partiellement accessible aux chercheurs, autrement dit avant tout répertorié dans un catalogue. Or, lorsqu'en 1968, peu après sa création, le Centre languedocien d'étude du XVIII^e siècle de Montpellier¹⁸ lance un programme de recherche visant à dresser un inventaire des éditions du XVIII^e siècle conservées dans les bibliothèques de la région, l'ambition est exactement la même. Le traitement du fonds du Grand Séminaire n'est donc pas une action isolée, il poursuit à sa façon une entreprise nécessaire, dont le champ est si vaste, qu'elle demeure à bien des égards inachevée.

Dans le cas du Centre, le dessein est de servir la recherche dix-huitièmiste en permettant d'analyser des séries significatives de la production imprimée (périodiques, œuvres théâtrales ou philosophiques, brochures révolutionnaires...) et partant, d'approfondir les connaissances en matière d'histoire des idées et de l'édition. La richesse des fonds anciens conservés à

¹⁸ Actuellement Centre d'étude du XVIII^e siècle (UMR 5050 du CNRS).

Montpellier et dans sa région, laquelle s'explique en partie par le rayonnement de la faculté de médecine et de la Société Royale des Sciences au XVIIIe siècle, justifie alors pleinement ces recherches¹⁹. Une enquête est donc menée auprès d'une cinquantaine de bibliothèques ouvertes au public (les livres devaient être accessibles aux chercheurs) afin d'extraire de leurs catalogues les notices concernées. C'est ainsi que certains fonds non catalogués, à l'instar de celui de la bibliothèque municipale de Lunel constitué entièrement du legs du bibliophile lunéolois Louis Médard (1768-1841), sont repérés.

Peu après, en avril 1975, le Ministère de la culture, par l'intermédiaire de sa Direction des Bibliothèques et de la Lecture publique (DBLP), met en place une enquête portant sur les fonds anciens imprimés des bibliothèques. Il s'agit alors de créer un guide national de ces fonds dans le but d'améliorer leur signalement et leurs modes d'accès²⁰. Le Service du livre ancien²¹, créé en 1974, est chargé de la rédaction des questionnaires destinés aux bibliothèques. La création simultanée d'une antenne régionale de ce Service à Montpellier, confiée à Martine Lefèvre, contribue à favoriser la coopération déjà existante entre les bibliothèques et le Centre d'étude du XVIIIe siècle dans le cadre de son programme de catalogue collectif régional. Cette coopération s'est poursuivie jusqu'en 1993, date à laquelle le programme s'est arrêté. Le Catalogue est aujourd'hui consultable par l'intermédiaire du SU.

L'évaluation du fonds du Grand Séminaire peut donc être considérée comme la poursuite logique de cette vaste campagne de signalisation des fonds anciens de la région; non pas que ce fonds n'ait pas été pris en considération à cette époque, mais la faiblesse des moyens dont disposait l'Evêché rendait son traitement impossible. En témoigne le questionnaire portant sur cette bibliothèque et rempli par Martine Lefèvre elle-même, comme ce fut souvent le cas lorsque les bibliothèques ne répondaient pas à l'enquête.

¹⁹ CENTRE LANGUEDOCIEN D'ETUDE DU XVIIIe SIECLE, « L'inventaire des éditions du XVIIIe siècle (1685-1804) conservées en Languedoc », *Image de la recherche*, Montpellier, 18 novembre-4 décembre 1977, Paris, 1977.

²⁰ BLECHET (F.), CHARON (A.), *Les fonds anciens des bibliothèques françaises : résultats de l'enquête de 1975*, Paris, 1981.

²¹ Ce Service est devenu par la suite le Centre National du Livre Ancien et des Documents Rares et Précieux (CNLDR).

2.3. Méthode d'évaluation

Ne disposant que de trois mois de stage, il allait de soi que seule une évaluation par échantillonnage était réalisable en un laps de temps si court. Néanmoins, il convient d'insister en parallèle sur l'importance d'une exploration empirique du fonds afin de proposer une vue d'ensemble du fonds qui soit la plus juste possible. En effet, en l'absence de classement et compte tenu de l'abondance des livres, il m'était difficile de me faire une idée générale des matières représentées, des reliures ou des dates d'impression sans consacrer une part de mon temps à prendre connaissance du fonds le calepin à la main, sans idée préconçue, un peu à l'image du bibliophile qui furète dans les rayons d'un bouquiniste. A mon sens, les deux procédés devaient se compléter, le sondage apportant une vue synthétique dont la relative partialité pouvait être compensée par des données plus ponctuelles.

La sélection de l'échantillon n'était pas chose facile. En premier lieu, il fallait déterminer quels livres prélever et en second lieu, combien. Sans l'appui d'un classement, le meilleur moyen était de prendre au hasard un volume par étagère, soit un total de 665 titres, ce qui en outre me permettait de couvrir l'étendue « physique » du fonds et d'obtenir une idée assez représentative de sa composition globale. Restait là encore à garantir ce hasard. Sur une idée de Mme Gladys Bouchard, j'ai procédé à l'aide d'un système de chiffres (entre 1 et 35, ce dernier représentant la quantité moyenne de volumes par mètre linéaire) établis à l'avance, chaque chiffre désignant un volume sur l'étagère.

Ensuite, pour chaque titre prélevé, j'ai relevé les principales données exploitables, à savoir l'auteur, le titre, le lieu et la date d'impression, l'imprimeur, le format, les ex-libris et autres particularités d'exemplaire. Grâce à elles, j'ai pu réaliser une ventilation assez précise de l'ensemble, exposée dans la seconde partie de ce mémoire.

Partie 2 : Présentation détaillée de l'évaluation

1. Dates, lieux et langues d'édition

1.1. Dates d'impression

Si l'on excepte les quelques manuscrits évoqués, le fonds se compose de livres imprimés entre le XVIe et le XXe siècle. L'échantillon fournit deux extrêmes plutôt représentatifs : 1508 et 1956²². La répartition par siècle n'offre pas de résultats surprenants compte tenu de la formation tardive de la bibliothèque et paraît refléter, à vue d'œil du moins, la composition du fonds dans son ensemble.

Tableau 1.- Ventilation de l'échantillon par date d'impression

Périodes d'impression	Nombre de titres	Pourcentage
XVIe siècle	16	2,5 %
XVIIe siècle	76	11,5 %
XVIIIe siècle	188	28,5 %
XIXe siècle	300	45 %
XXe siècle	57	8,5 %
Ouvrages non datés ²³	28	4 %

Le XIXe siècle représente à lui seul 45 % des impressions et si l'on y ajoute le XXe siècle (8,5 %) ainsi que les 4 % d'ouvrages non datés mais aisément

²² LEFEVRE D'ETAPLES (J.), *Quincuplex Psalterius*, Paris, H. Estienne, 1508 ; NEWMAN, *Ecrits autobiographiques*, Paris, 1956.

²³ Ces ouvrages peuvent en majorité être datés des XIXe ou XXe siècles.

identifiables à cette période, la proportion s'élève à 60 %. Autrement dit, près des deux tiers des imprimés seraient contemporains de la formation de la bibliothèque, ce qui d'une certaine façon permet de supposer la relative importance des achats par rapport aux autres moyens d'acquisition.

La faible part des impressions du temps de la Contre-Réforme (11,5 %) en regard de celles du XVIII^e siècle²⁴, ne constitue pas vraiment une surprise puisque de nombreuses rééditions modernes complètent cette lacune apparente. Privé de ses anciens livres, le Grand Séminaire s'est procuré les grands classiques dans de nouvelles éditions, ou du moins ceux qui n'ont pu être récupérés ou acquis par donation.

Comme nous l'avons vu auparavant, les éditions humanistes (2,5 %) ne sont guère légion dans le fonds actuel. De surcroît, ce résultat est un peu disproportionné par rapport à la réalité. D'après mes estimations, il n'y a guère plus de 100 volumes de cette époque dans le fonds, soit une proportion de 0,5 % sur l'ensemble.

1.2. Lieux d'impression

Tableau 2.- Ventilation par par principaux lieux d'impression

Lieux d'impression	Nombre de titres	Pourcentage
Paris	415	62,5 %
Lyon	55	8,3 %
Rome	20	3 %
Toulouse	15	2,2 %
Avignon	12	1,8 %
Amsterdam	9	1,3 %

Les imprimés datant majoritairement du XIX^e siècle, Paris dépasse largement les autres villes françaises avec 62,5 % des adresses relevées²⁵.

²⁴ Sur l'importance de l'édition religieuse au XVII^e siècle (notamment entre 1660 et 1700) et ses conséquences sur la composition des bibliothèques religieuses à l'époque moderne, voir DOMPIER (B.), FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) dir., *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, actes du colloque de Marseille, E.H.E.S.S., 2 et 3 avril 1997, Clermont-Ferrand, 2000.

²⁵ MARTIN (H.-J.), « La prééminence de la librairie parisienne », *Histoire de l'édition française*, t. 2, Paris, 1984, p. 263-281 ; QUENIART (J.), « L'anémie provinciale », *op. cit.*, p. 282-293 ; BARBIER (F.), « Les imprimeurs », *Histoire de l'édition française*, t. 3, Paris, 1985.

Lyon suit péniblement ; le XVIIIe et le XXe siècle voient son rayonnement s'effondrer. Le Sud de la France occupe assez logiquement la troisième position, Toulouse et Avignon²⁶ totalisant 4 % des impressions. Si l'on croise les deux données évoquées jusqu'à présent, dates et lieux d'impression (tableau 3), on constate que ces deux villes sont essentiellement représentées aux XVIIIe et XIXe siècles. A noter la part infime d'éditions montpelliéraines, dont aucune avant le XIXe siècle. L'absence du fonds local dans les collections déposées explique sans aucun doute ce manque.

Tableau 3.- Ventilation croisée par lieu d'édition et par date en nombre de titres

	XVIe siècle	XVIIe siècle	XVIIIe siècle	XIXe siècle	XXe siècle
Paris	8	42	97	221	47
Lyon	4	12	18	19	2
Rome	1	6	7	6	-
Toulouse	-	2	7	6	-
Avignon	-	1	7	4	-
Amsterdam	-	2	7	-	-
Venise	1	2	2	-	-
Montpellier	-	-	-	2	3
Nîmes	-	-	4	1	-
Bâle	1	1	1	1	-
Bruxelles	-	-	3	1	-
Anvers	1	1	1	-	-
Rouen	-	-	3	-	-

Parmi les impressions étrangères, Rome tient la tête, notamment grâce aux publications vaticanes. L'attrait de Mgr de Cabrières pour Rome et la papauté n'y est peut-être pas étranger. Dans l'ensemble, les impressions italiennes, souvent identifiables à la qualité du papier employé, sont relativement bien présentes dans le fonds, Montpellier se situant dans l'aire d'influence de l'Italie. D'autres villes telles que Florence ou Naples émergent également, même si elles sont peu représentées dans l'échantillon.

²⁶ MOULINAS (R.), « La contrefaçon avignonnaise », *op. cit.*, p. 294-301. Enclave en terre française, Avignon n'était pas soumise au rigoureux système des privilèges. Au XIXe siècle, la part d'Avignon dans la production nationale diminue excepté dans le domaine du livre religieux.

1.3. Langues d'édition

Tableau 4.- Ventilation par langues autres que le français en nombre de titres

	XVIe siècle	XVIIe siècle	XVIIIe siècle	XIXe siècle	XXe siècle
Latin	15	37	45	63	1
Italien	-	-	3	3	-
Allemand	-	-	1	2	1
Espagnol	-	1	-	1	-

La prédominance des XIXe et XXe siècles explique également la forte présence de livres imprimés en français (74 %), ce qui n'empêche pas le latin de se maintenir jusqu'au XIXe siècle (aux alentours des 20 % des titres pour les XVIIIe et XIXe siècles), notamment grâce aux Cours de théologie et aux livres liturgiques. Néanmoins, entre le XVIe et le XVIIe siècle, il diminue presque de moitié, passant de 94 % à 48 % environ. Les autres langues sont très peu représentées et constituent vraisemblablement des acquisitions isolées sans réelle intention d'apprentissage linguistique, exception faite de quelques rares dictionnaires (italien) et des grammaires allemandes (éditions strasbourgeoises du XVIIIe siècle) de Mgr de Cabrières. Il convient de préciser que les livres en langue grecque ne sont pas totalement absents du fonds mais leur très faible nombre et leur dispersion rendait leur présence dans l'échantillon fort hasardeuse.

2. Thèmes représentés

Du point de vue des cinq catégories utilisées autrefois par les libraires parisiens (tableau 5), la ventilation thématique obtenue à partir de l'échantillon dépouillé apparaît on ne peut plus conforme à ce que l'on peut attendre d'une bibliothèque religieuse²⁷. L'entité théologique, autrement dit les ouvrages religieux, domine largement (un peu plus de 50 % de l'ensemble), sans compter que plus de la moitié des ouvrages historiques concernent l'histoire ecclésiastique²⁸. Au total, ce sont 70 % des livres qui ont un sujet religieux.

Tableau 5.- Ventilation selon les cinq catégories de la librairie parisienne

Matières	Pourcentage
Théologie	51,5 %
Histoire	30,5 %
Belles-lettres	7,5 %
Droit	5,5 %
Sciences et arts	5 %
TOTAL	100 %

Considérée matière par matière (tableau 6), la ventilation prend un tour plus singulier, parce qu'elle est à-même de révéler les orientations propres à un type d'établissement. Ainsi de l'entité théologique peut-on mettre en avant six domaines d'importance à peu près comparable : la théologie (18 %), au sens de doctrine des choses divines (Littré), L'Écriture Sainte et son exégèse (16 %), les écrits des Pères et des Docteurs de l'Église (15 %), les ouvrages

²⁷ JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, Paris, 1988, p. 11-27. L'auteur y note « la relative permanence des proportions entre les disciplines : la théologie représente entre 45 et 55 % des fonds contre 12 et 30 % pour l'histoire. »

²⁸ Cf. tableau 7, p. 29.

de spiritualité, ceux de liturgie (12,5 %) et enfin l'ensemble des traités touchant le rôle pastoral et les devoirs du prêtre (9 et 6,5 %).

Tableau 6.- Ventilation détaillée par matière²⁹ : théologie

Matières théologiques	pourcentage
Ecriture Sainte	8 %
Interprètes de l'Ecriture	8 %
Pères et Docteurs de l'Eglise	15 %
Théologie générale	12 %
Théologie morale et dogmatique	5,5 %
Théologie polémique	3 %
Apologétique	4,5 %
Liturgie	12,5 %
Prédication	9 %
Spiritualité	13 %
Catéchismes	1 %
Conciles	2 %
Le prêtre, l'état religieux	6,5 %
TOTAL	100 %

2.1. Matières théologiques (51,5 %)

2.1.1. Théologie

Avec 18 % des titres sondés, la théologie est le thème le plus représenté. Les Cours et Institutions de théologie générale du XIXe siècle à l'usage des séminaires constituent la plus grande partie des titres. En Dogmatique, à côté de l'incontournable saint Thomas d'Aquin, presque omniprésent (nombreuses éditions de la *Somme théologique*, rééditions des *Œuvres complètes*), et saint Bonaventure, seuls grands représentants de la scolastique médiévale, voisinent des manuels sans doute plus faciles à utiliser, entre autres ceux des lazaristes Pierre Collet et Louis Abelly. Spécialité des Jésuites, la théologie morale est

²⁹ Classification formée sur le modèle fourni par Charles Brunet dans son *Manuel du Libraire*, Paris, 1860-1865.

représentée notamment par le cardinal Bellarmin et par Francisco Suarez. Viennent en complément les dictionnaires de cas de conscience (Pontas, Sainte-Beuve) et les Conférences ecclésiastiques diocésaines (Angers...), très utiles au ministère.

La faible proportion de la théologie polémique, comme un reliquat du passé controversé du Christianisme, paraît assez justifiée : la vocation d'un séminaire est avant tout d'édifier les futurs prêtres dans la foi chrétienne considérée comme la plus juste afin qu'ils la transmettent aux fidèles, et à plus forte raison à partir du XIXe siècle, à une époque où les grandes controverses relèvent du passé et où les difficultés s'accroissent pour l'Église.

Au XIXe siècle, depuis 1802 et la réorganisation par Napoléon de la vie religieuse française, le protestantisme, très présent dans la région montpelliéraine, est accepté en droit et les grandes querelles théologiques commencent à s'éteindre. Très peu de livres du fonds y font référence, et encore faut-il préciser qu'il s'agit toujours d'ouvrages critiques des siècles précédents, à une exception près, un petit catéchisme luthérien (Châteauroux, 1899) qui seul permet d'avoir une idée par elle-même de la fameuse R.P.R. Citons *l'Institution catholique* du P. Coton (Paris, 1612), réplique à *l'Institution de la religion chrétienne* de Calvin (1536), deux éditions des *Lettres d'un théologien...*³⁰ (Strasbourg, 1730 et 1790) ou encore l'ouvrage réputé du cardinal Bellarmin, *Disputationes de controversiis fidei christianae* (Paris, 1608). L'un des manuscrits du fonds, don de Mgr de Cabrières et daté du XVIIe siècle, *De l'inutilité du Préservatif contre le changement de religion*, concerne également la controverse avec les protestants.

Autre grand sujet de controverse dans la région montpelliéraine, le jansénisme est quant à lui un peu plus repérable, mais finalement assez peu au regard de l'histoire locale pourrait-on croire. En fait, si l'un des grands évêques de Montpellier, le cardinal Charles-Joachim Colbert de Croissy, est l'un des quatre prélats à avoir fait appel de la proclamation de la bulle *Unigenitus* (1713)³¹, ses successeurs se sont chargés de reprendre les choses en main, et notamment le séminaire, devenu un refuge pour les prêtres et religieux jansénistes poursuivis. Aussi l'hérésie « fantôme » ne semble-t-elle pas s'être instituée dans le diocèse.

³⁰ Le titre complet est : *Lettres d'un théologien de l'université catholique de Strasbourg à un des principaux magistrats de la même ville, faisant profession de suivre la confession d'Augsbourg, sur les six principaux obstacles à la conversion des protestants.*

³¹ Anathème des 101 propositions extraites des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* (1671-1695) de Pasquier Quesnel, ouvrage apparemment non présent dans le fonds.

Le seul ouvrage vraiment janséniste est celui d'Antoine Arnauld, *De la fréquente Communion* (Paris, 1643 ed. orig.), lequel est une défense de l'*Augustinus* de Cornélius Jansen (1585-1638)³², condamné par Rome en 1642, et marque le véritable commencement de la querelle janséniste³³. De Jansen lui-même, on ne trouve que deux ouvrages non jansénistes, écrits alors qu'il était professeur d'Écriture Sainte à l'Université de Louvain : le *Pentateuchus* (deux éditions : Paris, 1660 et Lyon, 1677) et le *Tetrateuchus* (Lyon, 1676). Les *Provinciales* de Blaise Pascal (1656), autre grande attaque contre la théologie morale des Jésuites, ne semblent être présentes que dans une édition du XIXe siècle. Quant aux quelques autres livres touchant le jansénisme, ce sont essentiellement des réfutations ou des études critiques.

En somme, les livres hétérodoxes sont quasiment absents du fonds du Grand Séminaire, ce qui s'accorde plutôt bien avec l'aspect conservateur émanant des autres matières, comme nous allons le voir.

2.1.2. Écriture Sainte et exégèse

La collection de Bibles (Bibles entières ou livres séparés) est assez impressionnante, du XVIe au XIXe siècle, dans tous les formats et en plusieurs langues³⁴ : latin bien sûr, grec (un peu), français et également anglais et allemand (quelques rares volumes). Editions réputées : celle de Robert Estienne (Paris, 1545) et la traduction de Port-Royal par Lemaistre de Sacy (plusieurs éditions : Paris, 1711, 1717, 1742, 1827), la plus répandue des versions catholiques. Soulignons dans le sondage la parité entre le texte sacré et ses commentaires. Un inventaire du fonds permettrait de dire si au Grand Séminaire l'étude prenait le pas sur le texte lui-même. Les grands interprètes sont étudiés : les jésuites bien sûr (Bellarmine³⁵, Cornelius a Lapide, Maldonat) comme le célèbre bénédictin Dom Calmet (deux ou trois éditions du vaste

³² Jansen soutient contre le jésuite Molina et sur le fondement de saint Augustin que la grâce divine n'est accordée qu'à un petit nombre d'élus et que la volonté humaine est inopérante en ce domaine.

³³ L'ouvrage est censuré et Arnauld sera exclu de la Sorbonne.

³⁴ En revanche, à première vue aucune édition polyglotte de la Bible ne se rencontre dans le fonds.

³⁵ *Explanatio in Psalmos*, Rome, 1611.

Commentaire littéral, dont l'édition originale de 1707-1716). Enfin, pour l'étude des textes sacrés la bibliothèque comporte également un très petit nombre d'instruments philologiques, tels que le *Lexicon hebraicum et chaldaicum* de Jean Buxtorf et le *Hebraea, chaldaea, graeca et latina nomina* de Robert Estienne.

2.1.3. Ecrits des Pères et Docteurs de l'Eglise

La patrologie est très présente dans le fonds, notamment par les recueils de textes tels la *Collectio selecta SS. Ecclesiae Patrum* (Paris, 1834). Les éditions *in-folio* de la Contre-réforme sont également bien représentées, époque à laquelle l'Eglise catholique cherche à reconquérir les âmes perdues par un retour au christianisme des origines³⁶. Les Pères latins dominent avec Augustin, Grégoire le Grand et Jérôme mais quelques Pères grecs reviennent souvent : Basile de Césarée et Clément d'Alexandrie. Les œuvres des Docteurs, en revanche, semblent être en majorité des rééditions du XIXe siècle et deux figures dominent quasiment sans partage : saint Thomas d'Aquin et saint François de Sales.

2.1.4. Spiritualité

Sont réunis sous ce terme tous les ouvrages de piété ou de mystique. On y trouve certes quelques auteurs médiévaux (les *Revelationes* de sainte Brigitte de Suède, l'incontournable *Imitation de Jésus-Christ* de Thomas à Kempis) ou de la Renaissance (*La Guide des pécheurs* de Louis de Grenade) mais les traités des époques postérieures sont les plus fréquents. On repère des auteurs célèbres comme saint Ignace de Loyola (*Exercices spirituels*) ou François de Sales (*Introduction à la vie dévote*). Ne manquent pas non plus les ouvrages de piété quotidienne, à l'instar de l'*Année chrétienne* du jésuite Jean Croiset, et les méditations des Evangiles.

³⁶ NEVEU (B.), *Erudition et religion aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1994.

2.1.5. Liturgie

Missels, bréviaires, pontificaux, martyrologes, antiphonaires, la collection d'ouvrages liturgiques est importante et assez diverse. Mgr de Cabrières affectionnait particulièrement ce type d'ouvrage, en témoignent les quelques belles éditions reliées de bréviaires romains datant de la seconde moitié du XIXe siècle³⁷. Il est également probable que beaucoup soient arrivés par don, chaque ecclésiastique ou communauté disposant au moins de quelques livres réglant le bon fonctionnement de l'office. Néanmoins, il ne paraît pas surprenant qu'un séminaire en ait lui-même acheté un bon nombre pour ses étudiants.

2.1.6. Rôle et devoirs du prêtre

Les sous-ensembles concernant la prédication et l'état religieux sont assez significatifs de la mission reconnue aux prêtres. Le sermon est l'une de leurs armes principales pour annoncer et expliquer la parole de Dieu et inciter à la vertu. La bibliothèque du Grand Séminaire comporte ainsi les classiques que sont Massillon, Bourdaloue ou Bossuet assortis de manuels proposant des plans de sermons ou des cours d'éloquence sacrée. Parallèlement, pour que leur discours puisse porter, les ministres du culte se doivent d'avoir une attitude irréprochable, conforme à la dignité de l'état ecclésiastique. La relative abondance des traités insistant sur cet impératif est révélatrice de l'exemplarité en matière de comportement des prêtres à partir de la réorganisation concordataire³⁸.

³⁷ A cette époque, la grande entreprise éditoriale en ce domaine est celle d'Alfred Mame à Tours. Cf SAVART (C.), « Le livre religieux », *Histoire de l'édition française*, t. 3, p. 403-407.

³⁸ ROGIER (L.-J.), AUBERT (R.), KNOWLES (M.-D.), *Nouvelle Histoire de l'Eglise*, t. 4, Paris, 1966, p. 419.

2.2. Matières historiques (30,5 %)

Deuxième grand ensemble du fonds, l'histoire demeure très marquée par tout ce qui touche l'Eglise de près ou de loin, en témoigne notamment la présence majoritaire d'ouvrages d'histoire ecclésiastique.

Tableau 7.- Ventilation détaillée par matière : histoire

Matières historiques	Pourcentage
Histoire ecclésiastique (Dont vies de saints)	61 % (33,8 %)
Histoire profane	39 %
TOTAL	100 %

2.2.1. Histoire ecclésiastique

Outre les traditionnelles histoires générales de l'Eglise des érudits de la théologie positive (Le Nain de Tillemont, Fleury, Du Pin,...), il convient de souligner la part non négligeable d'ouvrages à vocation hagiographique, lesquels, par les modèles d'existence qu'ils mettent en avant, se rapprochent plus de la piété que de l'histoire³⁹. A la collection des *Acta Sanctorum* des Bollandistes, s'ajoutent les *Vies des saints* du P. Giry et de très nombreuses biographies individuelles du XIXe siècle (saint Charles Borromée, saint Vincent de Paul, saint François-Xavier...).

Signalons quelques grands classiques : *Annales* de Baronius et une faible incursion de l'érudition des bénédictins de la Congrégation de Saint Maur par le fameux *De re diplomatica* (Naples, 1789) de Dom Mabillon. Enfin, en point d'orgue, il faut remarquer la constitution d'une petite collection portant sur les superstitions. On y trouve ainsi un traité sur la magie, une *Histoire de Satan* ou encore les prédictions de Nostradamus.

³⁹ FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Une bibliothèque de Contre-Réforme. La bibliothèque des capucins de Toulon au XVIIIe siècle », *Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997.

2.2.2. Histoire profane

En matière profane, l'histoire de France et plus généralement les histoires nationales (Italie, Espagne, Angleterre...), l'emportent sur celle de l'Antiquité. A première vue, Thucydide et Xénophon pour la Grèce, Tite-Live et Flavius Josèphe pour Rome, sont les seuls historiens anciens présents.

A travers l'histoire de France et des nations qui l'entourent, se rencontrent les principales préoccupations de l'Eglise liées aux événements contemporains du Grand Séminaire. Si les chroniques de règnes (Louis XIV, Louis XV et Louis XVI) et les histoires générales (dont celle de Mézeray en plusieurs éditions) sont assez fréquentes, il est possible de pointer deux thèmes récurrents et plutôt symptomatiques : la Révolution française et la première Guerre mondiale. Le grand bouleversement de 1789 met à mal l'organisation et l'assise multi-séculaires de l'Eglise française et les ouvrages traitant de ce sujet s'inquiètent de cette « propagation du mal »⁴⁰. Concernant la Grande Guerre, le clergé, dûment concerné, prend connaissance *a posteriori* des diverses réflexions sur le sujet (Clémenceau⁴¹) comme des événements en eux-mêmes par les photographies de l'Illustration (l'Album de la guerre 1914-1919, Paris, 1926). Comme on peut s'en douter, le Concordat et la Séparation de l'Eglise et de l'Etat sont également sujets à préoccupation mais leur présence demeure limitée : quelques synthèses suffisent⁴².

Au total, le plus significatif est sans doute l'absence d'histoire critique, voire d'histoire vraiment laïque puisque, outre l'orientation ecclésiastique des sujets, bien des auteurs sont des clercs et traitent les événements sans jamais se départir de leur perspective religieuse. Pour finir, constatons la pauvreté de la géographie, à peine représentée par quelques dictionnaires⁴³ ou atlas modernes.

⁴⁰ GAUME (Mgr), *La Révolution : recherche historique sur l'origine et la propagation du mal en Europe, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours*, Paris, 1858.

⁴¹ *Grandeurs et misères d'une victoire*, Paris, 1930.

⁴² CHAUVIGNY (R. de), *La résistance au Concordat de 1801 : profils d'évêques, profils de prêtres*, Paris, 1921 ; *Livre d'or de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en France*, Paris, 1907.

⁴³ Entre autres le célèbre *Dictionnaire géographique, historique et antique* de La Martinière, qui comprend notamment un article sur Montpellier.

2.3. Matières littéraires (7,5 %)

Assez pauvre est également le domaine des lettres, en dehors de quelques œuvres antiques majeures. On repère quelques outils de travail : les dictionnaires de Calepin (Lyon, 1550), Moreri (très incomplet) et Furetière (Trévoux, 1706), le *Grand vocabulaire françois* (Paris, 1767-1774) imprimé par Panckoucke ou encore les *Commentarii linguae graecae* de Budé imprimés par Robert Estienne (Paris, 1548), auxquels viennent s'ajouter grammaires et méthodes latines.

Les auteurs anciens sont surtout des latins (Virgile, Cicéron⁴⁴, Ovide, Sénèque, Lactance⁴⁵, Térence...) édités par les Humanistes ou au Grand Siècle, le théâtre grec n'étant guère représenté que par Eschyle ou quelque anthologie. Entre l'Antiquité et le XIXe siècle, le vide est presque complet. Les deux éditions des *Œuvres* de Ronsard (XVIIe siècle), dont l'une est incomplète, le *Théâtre* de Corneille (Lyon, 1711) et le *Paradis perdu* de Milton (Paris, 1757) font figure d'exceptions. Notons malgré tout que les XIXe et XXe siècles ne font pas montre d'une grande diversité puisque Frédéric Ozanam, Louis Veillot (présent en abondance) et Charles Maurras semblent régner sans partage, trois laïcs par ailleurs très engagés auprès du catholicisme⁴⁶. Les œuvres étrangères sont rares, les *Conversations avec Eckermann* de Goethe semblent bien être l'une des seules.

2.4. Matières juridiques (5,5 %)

Tableau 8.- Ventilation détaillé par matière : Droit

Matières juridiques	Pourcentage
Droit canon	46 %
Droit ecclésiastique	35 %
Droit civil	19 %

⁴⁴ Entre autres : *Opera*, Paris, R. Estienne, 1539 ou encore *De officiis, De Amicitia...* dans l'édition d'Érasme (Lyon, 1549).

⁴⁵ *Opera*, Venise, Alde, 1535.

⁴⁶ Sur l'engagement religieux des laïcs au cours du XIXe siècle, cf. GADILLE (J.), MAYEUR (J.-M.) dir., *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, t. XI, Paris, 1995, p. 186-194.

Sans surprise, le droit canonique et ecclésiastique domine le civil, représenté notamment par des Codes napoléoniens. Plus que des grands textes, les ouvrages juridiques ont surtout la forme de cours et de corpus destinés aux séminaristes.

2.5. Matières scientifiques et artistiques

En dehors de quelques livres de philosophie, laquelle occupe plus de la moitié de l'ensemble, le domaine manque plutôt d'allure.

Tableau 9.- Ventilation détaillée par matière : Sciences et arts

Matières scientifiques et artistiques	Pourcentage
Philosophie	54 %
Divers	46 %

A côté d'un très petit nombre de philosophes antiques (Platon, Aristote, Lucrèce) voisinent les deux grands érudits du XVIIe siècle que sont Descartes et son disciple Leibniz⁴⁷. Pour la même période, remarquons les *Œuvres philosophiques* du janséniste Arnauld et *La Recherche de la vérité* de son contradicteur Malebranche mais dans des éditions plus tardives (XIXe siècle), et surtout le novateur *Essai philosophique concernant l'entendement humain* de John Locke (Amsterdam, 1729). Si la philosophie du Grand Siècle semble avoir été « digérée », celle des Lumières, exception faite de l'édition dite « encadrée » des *Œuvres* de Voltaire par Cramer et Bardin (Genève, 1775) et de *l'Encyclopédie* (édition genevoise de Pellet, 1777), toutes les deux incomplètes, est en revanche bannie du fonds⁴⁸. Quelques ouvrages contempteurs y font référence, tel le *Louis XVI détrôné avant d'être roi* de l'abbé Proyart (Londres, 1800), réhabilitation du monarque contre le « philosophisme » qui a engendré « l'anarchie universelle ». Enfin, pour les

⁴⁷ DESCARTES (R.), *Meditationes de prima philosophia*, Amsterdam, 1663 et *Discours de la méthode*, Paris, 1668 ; LEIBNIZ (I.), *Essais de Théodicée*, Lausanne, 1760.

⁴⁸ Précisons qu'en 1878 Mgr de Cabrières s'est violemment opposé à la célébration à Paris du centenaire de la mort de Voltaire, véritable blasphème à ses yeux.

deux siècles suivants, la philosophie spiritualiste de Bergson paraît être la principale et seule référence.

Les autres ouvrages, plutôt hétéroclites, sont loin de combler les lacunes en matière de sciences et de médecine, domaines traités par quelques dictionnaires très généraux. Plus encore, les arts sont presque inexistants, seule l'architecture fait l'objet de quelques publications dont un très beau recueil de gravures détaillant les grands monuments de Rome (XIXe siècle).

3. Provenance des livres (ex-libris, reliures aux armes)

3.1. Ex-libris

En tant que marque de propriété, l'ex-libris est un excellent indicateur pour tenter d'esquisser les sources constitutives d'un fonds. Sa généralisation au XVIII^e siècle, dans les milieux les plus divers, et notamment les prêtres, facilite amplement la tâche⁴⁹.

Tableau 10.- Proportion des livres sondés portant un ou plusieurs ex-libris autres que ceux du Grand Séminaire

	Nombre de titres	Pourcentage
Livres portant un ou plusieurs ex-libris	135	20 %
<i>Dont ex-libris d'une communauté religieuse</i>	(46)	(34 %)
<i>Dont ex-libris des personnes se déclarant clerc</i>	(25)	(18,5 %)
<i>Dont ex-libris aux armes</i>	(5)	(3,7 %)

3.1.1. Ex-libris manuscrits

Toute la diversité ecclésiastique et religieuse⁵⁰ de Montpellier et de sa région, et en moindre mesure de la France entière voire de l'étranger, est présente. Les résultats ci-dessus soulignent indirectement, par la faible

⁴⁹ MEYER-NOIREL (G.), « Les ex-libris », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, p. 353-359.

⁵⁰ Au sein des possesseurs, le monde religieux domine largement. Parmi ceux qui ne se déclarent pas religieux ou clerc dans leur ex-libris, B. Vivarez se dit notaire à Sète, d'Ovigny capitaine au Régiment de Champagne et Richard, procureur et avocat du Roy.

proportion des possesseurs d'importance qui « signent » de leurs armes, la présence majoritaire d'ex-libris manuscrits, plus modestes⁵¹. Ces derniers désignent souvent des maisons religieuses et des prêtres.

Deux communautés religieuses ressortent : les PP. franciscains de Béziers et les PP. dominicains de Ganges. Compte tenu du nombre de livres portant ces ex-libris (plus d'une dizaine pour chaque communauté), il s'agit vraisemblablement de dons. Celui des franciscains pourrait dater du début du XIXe siècle puisque aucun de leurs ouvrages n'est postérieur à 1790. Celui des dominicains en revanche est manifestement plus tardif, soit à la fin du XIXe siècle, soit au cours du siècle suivant. Beaucoup d'autres maisons religieuses de la région ou du sud de la France sont représentées : visitandines de Montpellier, récollets de Lodève, séminaires de Saint-Pons, de Carcassonne ou de Marseille, jésuites de Montpellier, Béziers ou Vienne...

Parmi les individus, les prêtres sont souvent plus identifiables puisque certains d'entre eux mentionnent leur état. Le legs de leur bibliothèque particulière au séminaire est pour eux un acte logique qui permet de garantir la continuité et la qualité de l'étude, comme un juste retour à l'égard de l'établissement qui les a formés⁵². Un bon exemple est celui du livre (une vie de saint François-Xavier) offert au séminariste Jean Ninas en 1816 pour un second prix d'excellence. Ce dernier a vraisemblablement fait don de ses livres avant sa mort.

Souvent assez riches en livres, les chanoines font également partie des possesseurs relevés⁵³. Pour rester du côté de la cathédrale, précisons que sur l'échantillon, seuls deux ex-libris manuscrits sont d'origine épiscopale. Le plus ancien est celui de Mgr Charles de Pradel, évêque de Montpellier de 1676 à 1696, qui possédait notamment, apprend-on, une *Histoire naturelle* de Plin dans une édition intéressante (Leyde, Elzévir, 1635, 3 vol. in 12°). Cet ouvrage est manifestement parvenu dans le fonds par les voies détournées de l'occasion ou des donations. Le deuxième ex-libris ne surprendra pas, il s'agit de celui de Mgr de Cabrières, qui se repère entre autres sur une version abrégée de la théologie de saint Thomas d'Aquin (Lyon 1614) et un *Bréviaire romain* de 1755.

⁵¹ Cf. annexe 3 p. IX.

⁵² NOYE (I.), *art. cit.*

⁵³ Pour percevoir clairement le parcours que peut effectuer un livre de main en main, il suffit d'évoquer ce *Nouveau-Testament* (Paris, 1723) qui porte l'ex-libris de Jean-Louis de Cabrières (1653-1730), ancêtre du cardinal et chanoine de la cathédrale de Nîmes à partir de 1682.

3.1.2. Ex-libris aux armes

En fait, Mgr de Cabrières n'a pas toujours signé ses livres de sa main. En 1880, son cousin issu de germain, le comte Edgard de Balincourt, a dessiné un ex-libris commun - exception faite de leurs armes respectives - qui fait revivre « le souvenir des diverses familles éteintes dans leur propre famille, imitant en cela les seigneurs des siècles passés qui écartelaient leur blason des familles auxquelles ils étaient alliés et qui avaient disparu »⁵⁴. Un certain nombre d'autres ex-libris aux armes ont gardé leur mystère mais il s'agit en général de marques d'évêques ou de laïcs tel M. de Joubert, « président en la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier ».

3.2. Reliures armoriées

Peu nombreuses, peu remarquables, elles font voir néanmoins les traces des bibliothèques de quelques grands personnages. Une dizaine de volumes reliés aux armes du cardinal Colbert de Croissy (la célèbre couleuvre « tortillée d'azur mise en pal ») sont ainsi parvenus au séminaire⁵⁵. Citons quelques autres grands prélats : Pierre-Daniel Huet, Charles Le Goux de La Berchère, Anthyme-Denis Cohon et Jules Mazarin⁵⁶. Seules deux reliures repérées sont frappées aux armes d'une femme. La plus connue n'est autre que la Reine Marie Leczinska, épouse de Louis XV, qui pour tromper l'ennui collectionnait les livres de piété et d'histoire. Son fer est frappé sur un *Office de la Quinzaine de Pasques* (Paris, 1764) relié en maroquin rouge.

Au total, tous ces ex-libris, fréquemment isolés et très divers, laissent apparaître une fois de plus l'origine éclatée de la bibliothèque du Grand séminaire, entre achats auprès des librairies d'occasion, achats de livres neufs et dons divers de personnes ou de communautés soucieuses de faire profiter le

⁵⁴ FALGAIROLLE (P.), *Essai sur les bibliophiles du Bas-Languedoc et leurs ex-libris*, Paris, 1908.

⁵⁵ A la mort du prélat, sa bibliothèque, riche de plus de 13 000 volumes, est vendue et dispersée. Cf BARRAL (G.), "La Bibliothèque de Charles-Joachim Colbert", *Bulletin historique de la Ville de Montpellier*, n° 4, 2000, p. 51-62.

⁵⁶ Cf. annexe 2 p. V.

séminaire, centre intellectuel du diocèse, de leurs livres. On mesure ainsi toute la difficulté qu'il y a à retracer la constitution d'une bibliothèque à partir d'indices si minces en regard des événements qui l'ont soumise à maints bouleversements. Pour reprendre le mot d'Oswald Baudot à propos du Séminaire de Vence, cela relève presque de la gageure⁵⁷. Outre ces ex-libris, remarquons certaines particularités d'exemplaire, parfois un peu étonnantes, qui font des contreplats aussi bien des planches à dessin (mains enfantines !) que des *vade-mecum* : sur un petit livre, récit d'un pèlerinage en Terre Sainte, un lecteur – un pèlerin ? – a consigné les principales sommes à déboursier pour faire le voyage de Jérusalem. Sur un bréviaire romain du XVIIIe siècle, son possesseur a inscrit les grandes dates qui l'ont mené à la prêtrise entre 1836 et 1839⁵⁸.

⁵⁷ BAUDOT (O.), « Les tribulations d'une bibliothèque : le témoignage des ex-libris des livres du séminaire de Vence », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. 83, n° 210, Paris, 1997, p. 97-115.

⁵⁸ Cf. annexe 3, p. VIII.

Partie 3 : Bilan de l'évaluation et réflexion sur la mise en valeur du fonds

1. Un fonds incomplet

1.1. Un état contrasté

A l'issue de l'évaluation, si sommaire soit-elle, une image s'impose : un fonds d'aspect fort lacunaire et désorganisé. Les pièces les plus originales ont disparu et l'état de conservation des livres les plus anciens est médiocre. Partant, l'intérêt que pourrait avoir le fonds en matière de bibliographie matérielle est singulièrement réduit. Peu de belles éditions, pas de grandes reliures, une exposition n'y trouverait pas son compte.

Quant à l'intérêt documentaire, si il est incontestable, il souffre de l'incomplétude de certaines collections et du manque de cohérence qui émane parfois de l'ensemble en raison des acquisitions irrégulières faites à partir des dons et legs. Si certains domaines ressortent, comme nous l'avons vu, rien pourtant ne paraît en mesure de véritablement caractériser la bibliothèque, de lui conférer un tour reconnaissable. Les livres d'Ancien Régime, reliquat un peu confus du passé, voisinent avec ceux des époques suivantes sans qu'une relation puisse être établie, sans qu'une direction puisse se dessiner.

Pourtant, les quelques études parues sur la composition des bibliothèques de séminaires montrent que les collections de ces établissements pouvaient être de grande qualité et receler des pièces tout à fait remarquables⁵⁹. En fait,

⁵⁹ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE CLASSEE DE TROYES, *Le fonds de l'ancien séminaire de Troyes, exposition du 24 janvier au 24 février 1979*, Troyes, 1979.

pour comprendre l'état actuel du fonds du Grand Séminaire, il faut prendre acte de son évolution chaotique au cours du XXe siècle.

1.2. Un fonds au passé plus glorieux

Cette image floue et terne doit être rapportée à une autre photographie, très nette celle-là, fournie par le catalogue manuscrit datant de la fin du XIXe siècle. Une brève étude de celui-ci permet de constater en creux les lacunes évoquées au cours de ce mémoire, autrement dit la bibliothèque, au temps de son utilisation, était bien plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Quelques 9 200 titres sont répertoriés dans ce catalogue, ce qui donne vraisemblablement un nombre de volumes bien supérieur au chiffre actuel, qui nous le rappelons avoisine les 20 000 unités.

Tableau 11.- Ventilation par catégorie du catalogue manuscrit (fin XIXe siècle)

Matières	Nombre de titres	Pourcentage
Théologie	3 600	39 %
Histoire	2 680	29 %
Sciences et arts (Dont philosophie)	1260 (820)	14 % (9 %)
Belles-lettres	800	8,5 %
Droit	630	7 %
Polygraphie (œuvres complètes, revues...) et bibliographie	230	2,5 %
TOTAL	Env. 9200	100 %

La répartition par catégorie montre le recul de la théologie au profit, non pas des disciplines historiques, mais des disciplines scientifiques et artistiques et en moindre mesure des Belles-lettres⁶⁰. Mais la différence n'est pas seulement quantitative. En théologie par exemple, la polémique s'avère plus riche que dans le fonds actuel avec plus de 150 titres dont plus d'une centaine

⁶⁰ Il est probable que la catégorie Polygraphie amoindrisse un peu sa proportion.

se répartit à peu près également entre jansénisme et protestantisme, sans compter les ouvrages doctrinaux à l'origine de ces polémiques, classés dans d'autres rubriques⁶¹. Dans le domaine de l'Écriture Sainte, notons la présence de la Bible polyglotte de Christophe Plantin (1569-1573). Mais ce sont effectivement les catégories sciences et arts et Belles-lettres qui sont de loin les plus significatives de l'écart qualitatif entre le fonds antérieur à 1900 et le dépôt d'aujourd'hui.

En philosophie, outre les auteurs antiques déjà évoqués par ailleurs, le rayon moderne s'étoffe : Montaigne, Kant, Fichte, Condorcet et même Hegel. Défini de manière assez large, le domaine comprend en outre de nombreux livres portant sur l'économie, la politique, la sociologie, la question sociale, autant de thèmes peu représentés dans le fonds actuel, voire pas du tout. Et en sciences, jugeons plutôt : mathématiques, physique et chimie, sciences naturelles, sciences médicales, astronomie, art militaire... etc. En matière littéraire, les livres datant du XIXe siècle demeurent très importants par rapport à l'ensemble mais les auteurs se diversifient complètement : poésie grecque (Pindare, Homère), et latine (Virgile, Horace, Juvénal) ; poètes français (Villon, Marot, Boileau, Ronsard, La Fontaine, Musset, Hugo et même le Verlaine de *Sagesse*) ; romans et contes (Rabelais, Voltaire, Hugo, Chateaubriand, Stendhal, Hoffmann) ; théâtre (Racine, Corneille, Molière, Voltaire, Shakespeare) auxquels s'ajoutent de nombreux livres d'histoire de la littérature et de critique littéraire.

On voit ainsi l'apparence autrement plus remarquable que pouvait avoir la bibliothèque il y a deux siècles. Le dépôt actuel est donc la résultante d'un fonds dépouillé d'une grande part de ses livres. Que sont-ils devenus ? Les confiscations de 1906 y sont certainement pour beaucoup mais plusieurs causes probablement postérieures à la fermeture du Grand Séminaire peuvent être invoquées, sans beaucoup de preuves malheureusement : les destructions par infestation, les vols⁶² ou les mises à l'écart.

⁶¹ Par exemple, *De la fréquente Communion* d'Arnauld est classée en théologie didactique dans la partie sur les Sacrements.

⁶² Ce n'est pas exclu compte tenu des conditions sommaires de conservation et de consultation.

1.3. Les conditions de formation du fonds

Si le catalogue manuscrit permet de relativiser les conclusions tirées de l'évaluation, il ne les remet pas en cause. La théologie, élément central du fonds, demeure dans l'ensemble identique dans ses orientations. Elle est bel et bien le produit d'une époque où le conservatisme affecte une bonne partie du clergé. A défaut de pouvoir fournir des précisions sur l'évolution de bibliothèque, essayons de brosser brièvement le contexte historique et théologique et partant, d'identifier quelques éléments qui ont pu influencer sa constitution.

Ce conservatisme que l'on observe concrètement dans le domaine des sources de la Révélation, est propre à l'histoire de la pensée catholique au XIXe siècle, notamment dans sa première moitié : « [...] dans le domaine de l'esprit, l'intelligence catholique se retire, pour ainsi dire, du courant général, se concentre sur elle-même, voue désormais toutes ses forces à la défense et à la transmission d'un corps de doctrine immuable [...]. »⁶³ Défaite, l'Eglise essaie avant tout de se réorganiser sur ses acquis et par méfiance envers la Raison qui l'a mise à mal, tourne le dos aux nouvelles sciences de l'époque. La formation des prêtres s'en ressent. A l'exception de l'Allemagne où la pensée catholique, stimulée par la théologie protestante, rayonne, les séminaires de France et d'Italie souffrent de « paresse intellectuelle »⁶⁴. Les bons professeurs sont difficiles à trouver, les manuels sont vieilliss⁶⁵, et l'Écriture Sainte est enseignée dans un but « utilitaire », la prédication. L'édition religieuse elle-même, se concentre surtout sur des rééditions⁶⁶ (d'où leur présence abondante dans le fonds) et les publications d'ouvrages liturgiques, de recueil de prières et de traités spirituels.⁶⁷ Les travaux gigantesques de J.P. Migne relèvent alors de l'exception.

⁶³ ROGIER (L.-J.), AUBERT (R.), KNOWLES (M.-D.), *op. cit.*, p. 410. Cf. également *Du Séminaire au Centre théologique : 300 ans d'histoire, Grenoble-Meylan 1674-1970*, Cahiers de Meylan, Hors-série 1998, p. 300-301. Jean Sauvage, évêque d'Annecy dans les années 1960, note le manque de remise en question concernant la préparation sacerdotale à l'issue de la Révolution française : les méthodes n'ont pas changé depuis le XVIIe siècle.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 414.

⁶⁵ L'un des plus répandus, présent dans le fonds montpelliérain, est celui de Louis Bailly qui date d'avant la Révolution.

⁶⁶ Saint Thomas d'Aquin, comme le montre le fonds du Grand Séminaire, est sans conteste l'un des auteurs les plus réédités, en relation avec le renouveau du thomisme à partir de la fin du XIXe siècle. Cf. GADILLE (J.), MAYEUR (J.-M.) dir., *op. cit.*, p. 362-364.

⁶⁷ SAVART (C.), *art. cit.*, p. 403.

Les quatre écrivains qui marquent alors les idées religieuses sont Chateaubriand, Joseph de Maistre, Louis de Bonald et Félicité de Lamennais. Les trois premiers sont des laïcs, ce qui tend à souligner le manque de vigueur intellectuelle du clergé. Tous s'attachent à justifier le christianisme en récusant la raison individuelle. Une bonne partie du clergé refuse alors l'ouverture à la modernité, attitude soutenue par des journalistes laïcs comme Louis Veuillot, directeur de *l'Univers*. Au vrai, le conflit permanent avec l'Etat n'incite pas à faire machine arrière. Les partisans des sciences historiques, de la critique biblique comme le prêtre français Alfred Loisy sont violemment décriés. Il faut attendre la fin du XIXe siècle pour voir poindre un renouveau des sciences ecclésiastiques.

Enfin, il ne faut pas négliger l'influence du personnage présent en filigrane tout au long de ce mémoire, le cardinal de Cabrières. Comme tout évêque, il prête constamment attention au séminaire de son diocèse. Il supervise les enseignements, prodigue conseils et recommandations à ses différents supérieurs. En avril 1907 par exemple, peu après les confiscation mobilières et immobilières résultant de la Séparation, il écrit au chanoine Maubon pour le féliciter d'avoir enfin trouvé un lieu adapté pour y poursuivre les leçons⁶⁸. Il ajoute plusieurs instructions dont celle-ci, symptomatique : « Prémunissez tout d'abord vos enfants contre un instinct de nouveauté, qui se glisse partout, et qui, bien innocent dans la plupart des cas, peut avoir, au point de vue de la formation sacerdotale, de graves inconvénients et même de graves dangers ». Il insiste également sur la nécessité de l'étude théologique, dogme et morale, afin de rendre le savoir des prêtres le plus complet possible. Et prenant acte des récents événements, il n'en conseille que plus de désintéressement « car la situation du clergé n'est plus ce qu'elle était autrefois. Celle-ci était étroite, celle-là menace de l'être plus encore. »⁶⁹ En outre, ses goûts, ses lectures sont nettement visibles dans le fonds, tels ces livres de Charles Maurras, avec envoi de l'auteur.

Il ne fait donc aucun doute que la bibliothèque du Grand Séminaire soit en pleine adéquation avec l'état d'esprit du clergé au cours du XIXe siècle. Ainsi, le contexte historique et théologique justifie les données partielles du sondage et de l'exploration du fonds. En cela, il pourrait y avoir matière à étude. Comme nous l'avons vu, l'histoire des séminaires et de leurs bibliothèques

⁶⁸ Pour l'anecdote, précisons que le Grand Séminaire a failli rouvrir dans un ancien casino à Palavas.

⁶⁹ BRUYERE (M.), *op. cit.*, p. 299.

demeure encore en grande partie à faire et un tel fonds, par son évolution (acquisitions, coupes franches et pertes), sa composition est à même de fournir de précieuses informations sur le fonctionnement de ces institutions. En outre, il n'est pas impossible que certains sous-ensembles particuliers, à l'instar des éditions liturgiques ou des livres de piété, puissent faire l'objet d'études sérielles. Néanmoins, cet intérêt pose un réel problème. En demeurant dans le domaine de l'éventuel, il rend fort difficile la mise en place d'une réelle politique documentaire.

2. L'avenir du fonds

2.1. Un préalable : conservation et diffusion des collections

A l'heure actuelle, le fonds de l'Evêché est entreposé dans de bonnes conditions thermiques et hygrométriques, à l'abri de la lumière et des parasites, dans les magasins de la bibliothèque municipale. Or, peut-on réellement se satisfaire de cette seule situation ? Non, car la conservation, par les compétences et les moyens qu'elle nécessite, ne peut se suffire à elle-même. Comme le rappelle Patrice Béghain⁷⁰, conserver c'est protéger ce qui n'est plus usité mais c'est également « veiller à ce que, d'une part, la perte de l'usage n'entraîne pas systématiquement la perte de sens, et, d'autre part, que les principes et les procédures de protection ne fassent pas obstacle à la poursuite de l'appropriation, voire aux possibilités de réappropriation. » Et il poursuit : « Il n'est pas, à mon sens, de politique de conservation qui vaille si elle ne se fonde pas sur un double mouvement apparemment contradictoire de soustraction et de restitution, de généralisation et de particularisation. » Conserver et diffuser sont deux actions qui vont de pair et que l'on ne peut raisonnablement opposer sans que l'une d'elles ne perde son sens. Les réflexions entreprises depuis les années 1970 en matière de politique patrimoniale s'accordent sur ce point⁷¹.

2.2. Un signalement justifié

Plus concrètement, deux considérations vont dans le sens d'une nécessaire mise en valeur du fonds. La première concerne la convention signée entre la Ville de Montpellier et l'Evêché. Le texte précise clairement que « l'objectif de

⁷⁰ BEGHAIN (P.), « Politiques de conservation », *BBF*, t. 45, n° 4, Paris, 2000, p. 29-31.

⁷¹ Cf. notamment les deux ouvrages dirigés par J.-P. Oddos : *La conservation : principes et réalités*, Paris, 1995 et *Le Patrimoine: histoire, pratiques et perspectives*, Paris, 1997.

ce dépôt est que les fonds anciens de la BMVR et de la bibliothèque diocésaine se valorisent mutuellement et que le fonds de cette dernière puisse être consulté dans de bonnes conditions. »⁷² Rien n'est spécifiquement imposé mais les deux parties s'entendent tout de même sur le sens donné au dépôt. Dans son article, l'évêque est lui on ne peut plus explicite : « Un des avantages que l'on peut trouver à cette solution, c'est la possibilité qu'auront des lecteurs, chercheurs, étudiants et curieux, de consulter ces ouvrages facilement et dans de bonnes conditions. Ce fonds deviendra ainsi beaucoup plus utile à la communauté : un service à rendre ! »⁷³

A ce souci « moral » s'ajoute une préoccupation d'ordre bibliographique. La lourde opération de signalisation des fonds anciens lancée depuis 1975 et singulièrement stimulée par la création du Catalogue Collectif de France (CCFr) et la rétroconversion des collections des bibliothèques municipales, demande à être poursuivie afin de parvenir à la réalisation d'une « carte documentaire » la plus complète possible⁷⁴. Répertoriés dans ce grand réservoir, les livres du fonds de l'Evêché pourraient d'autant mieux trouver leur public et faciliter ainsi le travail des chercheurs.

2.3. Une question de politique documentaire

La décision en dernier ressort relève de la politique documentaire de la bibliothèque. Or, dans une bibliothèque publique, le patrimoine n'en constitue qu'un aspect parmi d'autres. De la même façon, il ne concerne bien souvent, en dehors des grandes opérations de mise en valeur (expositions, publications...), qu'une partie délimitée des usagers de la bibliothèque. Les collections de l'Evêché n'échappent pas à ce cas de figure. Très spécialisées, elles ne peuvent intéresser qu'un nombre restreint de personnes : étudiants, chercheurs et curieux expérimentés en théologie ou en histoire. Du fait de leur relatif dénuement, il ne semble pas possible de pouvoir en faire profiter un large public. La lourde dépense qu'occasionnerait le catalogage du fonds par

⁷² Cf. annexe 1 p. II.

⁷³ RICARD (J.-P.), *art. cit.*, p. 247.

⁷⁴ MARCETTEAU-PAUL (A.), « Objectifs et enjeux de la conservation », *La conservation : principes et réalités*, Paris, 1995, p. 45-55.

une société de service ne pourrait trouver sa justification dans un service de lecture publique. Elle pourrait difficilement donner lieu par exemple à une manifestation culturelle comme ce fut le cas après l'achat par la bibliothèque des manuscrits de l'écrivain Joseph Delteil. De surcroît, face aux préoccupations actuelles d'une bibliothèque publique, en matière de documents numériques par exemple, et aux restrictions budgétaires endémiques, le fonds de l'Evêché pèse assez peu « sur le papier ».

Toutefois, les priorités définies par le Service Patrimoine et Recherche de la bibliothèque municipale de Montpellier dans le cadre de la réorganisation générale de la politique documentaire, laissent entrevoir une certaine attention portée aux acquisitions dans le domaine du christianisme. En effet, les responsables ont vu dans le dépôt du fonds de l'Evêché l'occasion de constituer une collection de référence qui lui servirait d'appoint. De ce fait, la mise en valeur du fonds confèrerait à la bibliothèque municipale une réelle spécialisation qui pourrait attirer les chercheurs de la région ou d'ailleurs. Cette préoccupation s'accorderait d'ailleurs parfaitement avec les objectifs dévolus à une bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) en matière de repérage des fonds locaux. Celui de l'Evêché s'est constitué dans le contexte languedocien et en cela il fait partie du patrimoine local.

En d'autres termes, les politiques de conservation et de signalement des collections doivent accommoder l'idéal et la réalité, « faire coïncider finalités et possibilités techniques et financières, les unes et les autres se faisant réciproquement évoluer, et restant indissolublement liées. »⁷⁵

2.4. Dans l'immédiat : une collaboration avec les chercheurs ?

La politique patrimoniale se pense sur le long terme. La recherche évoluant, il n'est pas impossible que ce fonds puisse trouver son public d'ici quelques années. Dans un premier temps, afin de compléter cette première évaluation, laquelle a pu pécher par omission, il conviendrait de sensibiliser les historiens ou les théologiens à l'existence de ce fonds. En tant que

⁷⁵ *Ibid.*, p. 55.

spécialistes et premiers intéressés, ils pourraient donner un diagnostic fort utile quant à la pertinence des collections. Cette collaboration serait l'occasion de procéder à un inventaire sommaire du fonds (pour chaque livre : titre, auteur, imprimeur et date d'impression par exemple) lequel en donnerait une image réelle. Ultérieurement, à l'issue de cette expertise commune, le catalogage d'une partie ou de l'ensemble du fonds pourrait être envisagé.

Parallèlement, il convient de surveiller de près ce fonds qui se compose en majorités d'ouvrages publiés au cours du fameux « siècle noir » (1850-1950), avec pour principal corollaire des papiers très acides. Les plus vulnérables sont sans conteste les nombreux ouvrages brochés dont les cahiers ont tendance à se désunir. Sans doute faudrait-il prévoir des boîtes de type standard afin de préserver ces livres d'un péril trop soudain.

Conclusion

L'exemple de la bibliothèque du Grand Séminaire de Montpellier montre qu'en matière de patrimoine, le rapport entre conservation et diffusion des collections doit être pensé avec souplesse. La gestion patrimoniale est une conjugaison sur le long terme – c'est important – de préoccupations bibliographiques et d'exigences techniques et financières. L'évolution progressive depuis les années 1970 des répertoires nationaux concernant les fonds anciens en témoigne. Mais au final, les outils existent et ils fonctionnent.

Les 20 000 volumes déposés par l'Evêché, en dépit de leurs lacunes, ont certainement un intérêt historique et religieux sur lequel cette étude succincte n'est pas en mesure de statuer. Nous avons là un fonds du XIXe siècle, conçu au fil des dons et des achats, maintes fois désorganisé, dont les livres datent en majorité de cette période mais concernent surtout le passé de l'Eglise. L'histoire des séminaires, de la formation sacerdotale, comme celle du livre religieux pourraient sans doute bénéficier de l'étude plus approfondie de ce fonds. Et il n'est pas impossible que l'offre, autrement dit le signalement de ces collections dans un catalogue consultable à grande échelle, puisse susciter la demande.

En attendant, la prise en charge en bibliothèque publique d'un fonds très spécialisé dans son ensemble, requiert une solide réflexion sur les moyens à mettre en œuvre et les objectifs à atteindre. Le choix relève de la politique documentaire de la bibliothèque, de ses priorités en terme de patrimoine et de recherche. En ce sens, la collaboration avec les premiers intéressés, à savoir les historiens et les théologiens, semble être le meilleur moyen de mieux connaître ce fonds, son histoire comme sa composition, et au-delà, les pistes qu'il offre à la recherche.

Bibliographie

HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET THÉOLOGIE CATHOLIQUE

CARRAUD (V.), *Le Jansénisme*, [en ligne]. Disponible sur : <http://www.erf-auteuil.org/conferences/le-jansenisme.html> (visité le 12/12/02)

Dictionnaire de la théologie chrétienne, Paris, 1998.

NEVEU (B.), *Erudition et religion aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1994.

REYNAL (G.), *Dictionnaire des théologiens et de la théologie chrétienne*, Paris, 1998.

ROGIER (L.-J.), AUBERT (R.), KNOWLES (M.-D.), *Nouvelle Histoire de l'Église*, t. 4, Paris, 1966

TAVENAU (R.), *Le Catholicisme dans la France classique, 1610-1715*, 2 vol., Paris, 1980.

TORRELL (J.-P.), *La théologie catholique*, Paris, 1994 (QSJ, 1269)

BIBLIOTHÈQUES RELIGIEUSES

DOMPNIER (B.), FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) dir., *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, actes du colloque de Marseille, E.H.E.S.S., 2 et 3 avril 1997, Clermont-Ferrand, 2000.

JOLLY (C.) dir., *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, Paris, 1988.

Revue d'Histoire de l'Eglise de France, t. 83, n° 210, Paris, 1997.

VARRY (D.) dir., *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 3, Paris, 1991.

LE GRAND SÉMINAIRE DE MONTPELLIER

BOUSQUET (E.), « Le Grand Séminaire de Montpellier », *Revue historique du diocèse de Montpellier*, Montpellier, première, deuxième et troisième années, 1910-1912.

BIBLIOTHEQUE DU GRAND SEMINAIRE DE MONTPELLIER, *Catalogue méthodique*, 4 vol. manuscrits, 1896-1899.

RICARD (Mgr J.-P.), « A propos des bibliothèques du diocèse », *Eglise de Montpellier*, Montpellier, n°9, mai 1999.

LE CARDINAL DE CABRIÈRES

BRUYERE (M.), *Le cardinal de Cabrières*, Paris, 1956.

CHOLVY (G.), *Histoire des diocèses de France*, t. 4, Paris, 1976.

CHOLVY (G.), *Monseigneur de Cabrières et l'Académie Française : discours de réception à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, Montpellier, Déhan, 1979.

CHOLVY (G.), « L'abbé de Cabrières, journaliste à Nîmes (1859-1869) », *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, t. 22, 1991, p. 307-312.

SEGONDY (J.), *Montpellier, ville contemporaine*, t. 2, 1970.

HÉRALDIQUE (EX-LIBRIS)

FALGAIROLLE (P.), *Essai sur les bibliophiles du Bas-Languedoc et leurs ex-libris*, Paris, 1908.

OLIVIER (E.), HERMAL (G.) ROTON (R. de), *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, Paris, 1924-1938.

EDITION ET RELIURE

DEVAUX (Y.), *Dix siècles de reliure*, Paris, 1977.

MARTIN (H.J.), CHARTIER (R.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, 1984.

MARTIN (H.J.), CHARTIER (R.), *Histoire de l'édition française*, t. 3, 1985.

CONSERVATION

BEGHAIN (P.), « Politiques de conservation », *BBF*, t. 45, n° 4, Paris, 2000, p. 29-31.

ODDOS (J.P.) dir., *La conservation : principes et réalités*, Paris, 1995.

ODDOS (J.P.) dir., *Le Patrimoine: histoire, pratiques et perspectives*, Paris, 1997.

Table des annexes

ANNEXE 1 : TEXTE DE LA CONVENTION I

Convention concernant le dépôt du fonds ancien de la bibliothèque
diocésaine de Montpellier à la bibliothèque municipale de Montpellier
II

ANNEXE 2 : RELIURES ARMORIÉES..... IV

Armes de prélats célèbres
V

ANNEXE 3 : DE QUELQUES PARTICULARITÉS D'EXEMPLAIRE..... VII

Notes manuscrites
VIII

Ex-libris
X

Annexe 1 : Texte de la convention

**Convention concernant le dépôt du fonds ancien de la
bibliothèque diocésaine de Montpellier à la bibliothèque
municipale de Montpellier**

Entre

Le Diocèse de Montpellier, représenté par son évêque, Monseigneur Jean-Pierre Ricard

Et

La Ville de Montpellier, représentée par son Député-Maire, Monsieur Georges Frêche

Il est convenu ce qui suit :

1) Le fonds ancien de la bibliothèque diocésaine de Montpellier sera déposé à la bibliothèque municipale de Montpellier (BMVR) à l'occasion de son installation dans les nouveaux locaux d'antigone.

L'objectif de ce dépôt est que les fonds anciens de la BMVR et de la bibliothèque diocésaine se valorisent mutuellement et que le fonds de cette dernière puisse être consulté dans de bonnes conditions.

Il est entendu que l'Evêché reste propriétaire de ses livres. La BMVR en a la jouissance et, à ce titre, se garantit contre les risques de vol et de destruction.

2) Le fonds ancien de la bibliothèque diocésaine ne devra pas quitter la ville de Montpellier sans l'autorisation de l'Evêché.

3) Le fonds ancien de la bibliothèque diocésaine sera considéré et traité par la BMVR comme un fonds patrimonial. A ce titre, il bénéficiera de conditions de conservation et de communication particulières.

Les livres ne feront pas l'objet de prêt et seront consultés sur place, sauf dans le cas de prêt pour des expositions.

La consultation se fera dans l'espace affecté aux fonds patrimoniaux.

4) La cohérence du fonds ancien de la bibliothèque diocésaine et son unité seront repérées et respectées.

5) Les frais liés au déménagement seront pris en charge par la Ville de Montpellier. Si cela se révélait nécessaire, elle prendrait aussi à sa charge les frais de désinfection.

6) L'Evêché s'engage à fournir à la BMVR toutes les notices bibliographiques concernant ce fonds qui sont à sa disposition.

7) Le Diocèse pourra, s'il reçoit des legs, augmenter son dépôt de livres anciens, en accord avec la BMVR.

8) Cette convention est établie pour trois ans. Elle est tacitement reconductible par période d'un an. Chacune des parties a la faculté de dénoncer la convention à chaque échéance annuelle, sous réserve d'un préavis de deux mois avant la fin de la période annuelle en cours, notifié à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

9) En cas d'inexécution de l'une des obligations mises à la charge de la Ville de Montpellier aux termes de la présente convention le fonds de la bibliothèque diocésaine sera repris par l'Evêché, trois mois après avoir enjoint la Ville d'exécuter la ou les obligations qui n'auraient pas été respectées.

En cas de défaillance de la Ville les frais de reprise du fonds seront intégralement à la charge de cette dernière.

10) Si l'Evêché décide de récupérer les fonds de la bibliothèque diocésaine pour toute autre raison, les frais de déménagement seront à sa charge ainsi que le remboursement du déménagement vers la BMVR et des éventuels frais de désinfection.

Fait à Montpellier, le 31 mai 1999

Suivent les signatures de Mgr Ricard et de Monsieur Frêche.

Annexe 2 : Reliures armoriées

Armes de prélats célèbres

L'illustre **Giulio Mazarini** (1602-1661), naturalisé français en 1639, s'était constitué une bibliothèque extraordinaire, mais le fer dont il est question ici n'a rien à voir avec elle. Il se rencontre sur des livres imprimés après la mort du cardinal, destinés à récompenser les élèves de l'établissement qu'il avait fondé, le Collège des Quatre-Nations. Fer (O.H.R., n° 4) trouvé sur : *Martyrologe universel*, Paris, 1709.

Pierre-Daniel Huet (1630-1721), a d'abord été un érudit laïc avant d'entrer dans les ordres à quarante-six ans. Précepteur du Grand Dauphin, il préside alors à l'édition des classiques dite « ad usum Delphini ». Il devient évêque de Soissons puis d'Avranches en 1689. Sa bibliothèque comprenait plus de 8 000 volumes dont les reliures étaient souvent de facture courante en veau fauve ou brun comme en témoigne celui sur lequel se trouve le fer (O.H.R., n° 2) en question : BUXTORF (J.), *Thesaurus grammaticus linguae sanctae hebrae*, Bâle, 1663.

Charles Le Goux de La Berchère (1647-1719), successivement évêque de Lavaur, archevêque d'Aix puis archevêque d'Albi et enfin de Narbonne, « possédait une des plus importantes bibliothèques de l'époque embrassant toutes les branches du savoir humain, qu'il légua aux Jésuites ; une partie considérable de sa collection passa toutefois à son successeur sur le siège de Narbonne, Mgr de Bauveau. [...] Une grande partie de cette collection est entrée à la bibliothèque de Toulouse. »⁷⁶ Fer (O.H.R n° 1) trouvé sur : BOSSUET (J.-B.), *L'Apocalypse avec une explication*, Paris, 1689.

⁷⁶ OLIVIER (E.), HERMAL (G.), ROTON (R. de), *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, Paris, 1924-1938.

Anthyme-Denis Cohon (1595-1670), évêque de Nîmes, fut tour à tour le protégé du cardinal de Richelieu puis du cardinal Mazarin. Fer trouvé sur : *Missae Pontificalis*, Paris, 1637. Reliure à la Du Seuil en maroquin rouge.

Annexe 3 : De quelques particularités d'exemplaire

Notes manuscrites

Relation nouvelle et exacte d'un voyage de la Terre Sainte, Paris, 1688.

Note ms. sur le contreplat :

« Mémoire des dépenses que l'on fait au voyage de Jérusalem en qualité de pèlerin

A Rama on paye pour aller à Jérusalem et pour le retour : 28 piastres

A l'entrée de la porte de Jérusalem : 2 piastres

A l'entrée du Saint-Sépulcre : 24 piastres

Pour le voyage du Jourdain au temps de Pâques : 10 piastres

Pour aller au lieu de la quarantaine : 1 piastre

Pour le truchement de Jérusalem : 3 piastres

Pour le truchement ou les gens qui accompagnent aux montagnes de Judée : 2 piastres

Pour ce qui est de l'aumône qu'on fait au couvent qui vous a nourri : elle est à discrétion

Néanmoins après ordinairement on donne une piastre par jour. Le reste ne se peut régler : mais je crois que deux piastres peuvent suffire par jour. »

Suit une signature (illisible)

Bossuet (J.-B.), De nova Quaestione tractatus tres, Paris, 1698

Note ms. : *« Ce livre m'a été apporté par Madame Pouffier la maîtresse des comptes, de la part de Mr l'évêque de Meaux ce 22 octobre 1698. »* (Signé Taisand le trésorier de France)

Autre note ms. : *« Ex de autor »*

Bréviaire romain, Paris, 1756.

Note ms. :

20 mars 1836 soutane
1837 tonsure
1837 portier, lecteur
1838 exorciste, acolythe
23 février 1839 sous-diacre
29 mai 1839 diacre
21 X^{bre} 1839 prêtre

Ex-libris

Novum Jesu-Christi Testamentum, Paris, 1723

Ex-libris ms. : « *Ce testament appartient à moy Jean-louis de Cabrières* »

Note ms. insérée et collé sur le contreplat :

« Jean-Louis, fils de Claude de Rovérié Sgr de Cabrières et de Gabrielle de Brueys Ste Chaptas. Né à Nîmes le 9 mai 1653 ; chanoine de la cathédrale de Nîmes en 1682 ; prieur de St Geniès en 1699 ; mort à Cabrières le 25 mars 1730 et enterré dans l'église paroissiale dudit lieu. »

Méditation sur les principaux devoirs de la vie religieuse, Paris, 1689

3 ex-libris :

Mauristes de Saint-Denis 1689 (ms.)

Bibliothèque du Séminaire de Carcassonne (impr.)

Filibert, prêtre (ms.)

Tableau d'une vraie religieuse, Paris, Tulle, 1786

3 ex-libris :

1 raturé

« Ce livre est à l'usage des sœurs Raibaud tant qu'il plaira à l'obéissance »
(ms.)

« Ce livre est du Mre de la Visitation Ste Marie de Grasse du Chœur » (ms.)